

OBJECTIFS PRINCIPAUX

Voyager à travers les pays participatifs par le biais de jeux éducatifs

Concevoir des jeux durables et respectueux de l'environnement

Promouvoir les bienfaits du sport pour la santé des enfants

Organiser des jeux d'initiation olympiques et paralympiques

Découvrir notre village et son histoire dans un contexte culturel



centre aere



I. Introduction

Depuis 1990, un « centre aéré » fonctionne chaque été. Cet accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) s'est développé et a ouvert ses portes aux petites vacances dès 2007 seulement sur les après-midis.

En 2019, pour répondre aux besoins des familles, les petites vacances se sont étendues sur la journée sur le même schéma que la période d'été.

De ce fait, le projet pédagogique répondra à toutes les périodes extrascolaires organisées (hiver, printemps, été, automne).

II. Présentation de la structure

La commune de Racquinghem compte 2244 habitants au 1^{er} janvier 2024. Cette commune possède un groupe scolaire avec 230 enfants.

Désormais, l'accueil de loisirs sans hébergement accueille aux périodes suivantes : hiver / printemps / été/ automne.

Les enfants âgés de 3 à 16 ans de la commune et/ou scolarisés au groupe scolaire du village peuvent bénéficier de la structure d'accueil pour toutes les périodes.

Un partenariat avec la commune de Wardrecques et de Wittes est instauré pour la période été : ceux-ci bénéficient d'un tarif préférentiel par rapport aux autres communes avoisinantes. Les autres communes peuvent elles aussi bénéficier de notre ALSH sur l'été mais sur une autre base tarifaire.

Cet accueil de loisirs est organisé par la commune de Racquinghem, représenté par le Maire. Une commission pour l'accueil de loisirs au sein du conseil municipal a été mise en place et elle se réunit en fin d'année pour un bilan annuel et une projection de l'année suivante.

Les locaux se situent au sein de l'école maternelle et élémentaire « Les Landes ». Cet accueil de loisirs est déclaré auprès des services de l'état (DDCS), et l'organisateur s'engage à respecter les textes en vigueur. La CAF intervient également sur le plan financier.

C'est un lieu convivial d'écoute, d'échange et de socialisation où l'enfant se découvre et rencontre les autres. Le jeu et les activités sont des outils pour permettre à l'enfant de se construire et d'évoluer à son rythme.

III. ZOOM SUR LES OBJECTIFS EDUCATIFS

- ⊗ Permettre à l'enfant de vivre des vacances dans un environnement sécurisant
- ⊗ Mettre en œuvre la vie en collectivité tout en respectant l'individualité de chacun
- ⊗ Favoriser l'éveil, la découverte, l'initiation ou l'apprentissage
- ⊗ Manifester un intérêt éducatif à travers la pratique d'activités de loisirs, culturelles et sportives

IV. Objectifs pédagogiques et moyens (activités)

Objectifs pédagogiques	Moyens (activités : quelques exemples)
Contribuer à l'épanouissement des enfants dans un environnement sécurisant	*Grand jeu de piste, course d'orientation... *Elaboration des règles de vie *Recevoir des intervenants pour initiation ou spectacles * Organiser des sorties ludiques ou de loisirs pour ainsi « s'évader » à travers l'activité
Favoriser des relations basées sur des notions de respect, entraide et solidarité	*Jeu de coopération et ou sportifs... *Projet sur le thème (organiser des challenges sportifs tout en restant dans une initiation pas de compétition)
Mettre en avant les besoins et les envies d'activités de chacun	* Organisation de bilan avec les enfants pour relever leurs souhaits *Ateliers créations * Activité à la carte sur les matinées souvent pour laisser le choix d'activités aux enfants
S'approprier le thème de l'année « Racquinghem 2024 »	*Redessiner chaque jeu en suivant le thème * Mettre en place des projets réels (mini olympiades, des défis sportifs, des rencontres avec des intervenants communaux ou de notre entourage CAPSO) Découverte des pays et de notre village

Toutes les activités proposées aux enfants doivent être adaptées à la tranche d'âge et doivent tenir compte de l'intérêt des enfants et surtout de l'individualité de chacun.

V. Le fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement

➤ Vie quotidienne

Garderie	de 7h30 à 9h30
Matin	<ul style="list-style-type: none">*accueil à 9h20/9h30 selon les groupes*appel du matin fait par la directrice*activités du matin dites « à la carte » (jeux et/ou atelier création)*gestion de la vie quotidienne (rangement, pause toilette lavage de mains)
Midi Ils sont élaborés par une cuisine centrale et remis en température par le personnel de restauration de la commune)	<ul style="list-style-type: none">*Repas pris en deux services l'été 11h45 et 12h45 et aux PVS 12h00 pour tous*Servi à table pour tous*chaque groupe aura une pause après le repas 12H45 à 13H30 cour des petits et 13h30 14h15 cours des grands* temps calme : de $\frac{3}{4}$ d'heure après la pause : Visionnage virtuel de musée, parc, de régions, reportages ludiques, jeu de société, relaxation, initiation activité manuelle, déco de salle, mise en place de projet...
Après-midi	<ul style="list-style-type: none">*appel de l'après-midi*activités de l'après-midi (grand jeu en respectant les distances et les gestes barrières) début du jeu entre 14h30 et 15h*prise du goûter par groupe (distribution faite par l'animateur et goûter fourni par la municipalité) entre 16h et 16h30*gestion de la vie quotidienne (nettoyage des tables après le goûter et rangement)Activité retour au calme*fin de la journée à 17h30/17h40
Garderie	de 17h30 à 19h00

➤ L'infirmierie

L'infirmierie comporte ...	<ul style="list-style-type: none">*un lit isolé*une trousse à pharmacie*les fiches de renseignements des familles et enfants*un affichage des numéros d'urgence
-----------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les trousse à pharmacie sont...	*préparées par la directrice titulaire du SST (faisant fonction d'assistant sanitaire) et de l'adjointe à la direction titulaire du PSC1.
Le cahier d'infirmierie ...	*sert à répertorier les blessures et les traitements médicaux *doit contenir le nom et le prénom de l'enfant, le jour et l'heure de la blessure, les soins prodigués et le nom et le prénom de l'animateur qui a soigné l'enfant *est vérifié chaque soir et signé par l'adjointe ou la directrice
Les fiches de liaison et renseignements des parents...	*sont rangées dans les classeurs * A disposition en cas d'urgence dans le bureau
Traitement, ordonnance, PAI	*En lieu sûr *Aucun traitement sans ordonnance *Des projets d'accueils individualisés peuvent être mis en place pour des raisons médicales.

➤ **Gestion du matériel**

Il est entreposé dans une salle qui doit rester rangée, propre et désinfectée. L'animateur prépare le matériel nécessaire pour ses activités en dehors des heures d'animation.

VI. Rôle et fonctions de l'équipe de direction

L'équipe de direction est composée d'une directrice BEATEP ASVL (Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse / option activités sociales et vie locale) qui est secondée par une adjointe diplômée BAFA.

Critères	
Pédagogie	*est force de proposition *permet à l'équipe de s'approprier le projet éducatif de l'organisateur *décline le projet éducatif en projet pédagogique *s'assure de la mise en œuvre de ce projet *Contrôle et veille à la mise en place des fiches d'activités
Gestion de l'accueil de loisirs	*organise l'équipe d'animation (recrutement, répartition dans les groupes) * met des groupes différents en place (par tranche d'âge) *fait l'appel dans les groupes

	*accompagne, forme et évalue les BAFA, les stagiaires BAFA et les bénévoles en semaine de découverte.
Partenariat	*avec les familles *avec l'organisateur *avec les associations *avec les intervenants extérieurs * avec les instances (DDCS / CAF)

VII. Rôle et fonctions de l'animateur

Critères	
<i>Par rapport à lui-même</i>	*s'adapter à la vie en collectivité *être sûr de lui *connaître ses limites *être disponible *accepter les remarques à améliorer ou positives *être force de proposition d'activités en respectant le projet éducatif et pédagogique
<i>Par rapport à l'équipe</i>	*être tolérant *savoir communiquer *savoir demander de l'aide si besoin est... * Avoir la même répartition de travail que ses collègues
<i>Par rapport aux enfants</i>	*établir un dialogue continu *garder des réserves *guider l'enfant mais ne pas être trop directif *faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui *donner l'exemple * jouer avec eux *avoir un rôle éducatif à travers les activités *Proposer des activités d'animation éducatives de qualité
<i>Par rapport à l'environnement</i>	*doit écarter tout danger avoir repérer les lieux si possibles *respecter le site *donner une bonne image de l'accueil de loisirs par le biais de la politesse et le respect
	*mettre en place un imaginaire *l'expliquer clairement et accompagner l'enfant

<i>Par rapport aux activités</i>	<ul style="list-style-type: none"> *l'adapter à la tranche d'âge *proposer des jeux originaux, des chants, des activités auxquelles il a réfléchi * réaliser des fiches d'activités
<i>Par rapport à la sécurité</i>	<ul style="list-style-type: none"> *évaluer le danger *veiller à la sécurité physique et morale de l'enfant *être vigilant *Porter secours
<i>Par rapport aux familles</i>	<ul style="list-style-type: none"> *être à l'écoute *inspirer confiance *communiquer *Etre agréable et poli

VIII. Suivi de l'équipe

<i>Réunions...</i>	<ul style="list-style-type: none"> *de préparation pour les vacances (avant le début de l'accueil de loisirs par le biais des réseaux sociaux) <p>Elles sont un premier contact avec l'équipe de direction et d'animation.</p> <p>Elles permettent de prendre connaissance des différents projets, des fonctions de chacun, du règlement et d'un rappel sur la réglementation, de prendre connaissance des lieux. Et d'établir les plannings.</p> <ul style="list-style-type: none"> *journalières de suivi à partir de 17h45 <p>Elles permettent de faire le bilan de la journée, de soulever des problèmes éventuels afin de les améliorer et de planifier les autres jours</p> <p>Elles permettent d'expliquer aux familles le projet pédagogique, le fonctionnement de l'accueil de loisirs, les activités et les sorties. Annulé cet été : communication par mail !</p> <ul style="list-style-type: none"> *Un bilan de fonctionnement avec l'ensemble de l'équipe est réalisé en fin de session.
<i>Evaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> *Les stagiaires Bafa sont évalués à chaque fin de semaine lors d'une entrevue avec l'équipe de direction après avoir rempli une

fiche d'auto-évaluation.

Les critères retenus sont :

- **Fonction 1 : Construire une relation de qualité avec les mineurs et avec l'équipe d'animation**
- **Fonction 2 : Assurer la sécurité des mineurs**
- **Fonction 3 : Se situer dans le fonctionnement des accueils collectifs de mineurs**
- **Fonction 4 : Développer des capacités pour être acteur de sa formation**
- **Fonction 5 : Apprendre à animer et organiser la vie quotidienne et les activités...**
- **Les BAFA sont quant à eux évalués dès que possible au moins une fois par semaine**

Revu le 09/01/2024 ...